

No 12bis/ 22

Rapport de la commission chargée
d'examiner le préavis municipal relatif à
une demande de crédit de Fr. 454'000.-
pour la rénovation et le réaménagement
des locaux du bâtiment de la place du Pont 1.

Vallorbe, le 23 janvier 2023

Au Conseil communal de et à
1337 Vallorbe

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission, composée de Yann Nyffenegger, Président, Lauranne Brechon, Line-Claude Magnenat, Alexandre Séchaud, Christian Lirgg, Dimitri Baumgartner, Fabien Ecuyer, Italo Facchinetti, Jacques-André Chezeaux, Joël Jeanmonod, Jérémy Kolly, Faruk Krasniqi, Dominique Villa, Didier Stramke, Patrice Künzler et Irène Huber, rapporteur, s'est réunie à trois reprises, le 23 novembre, le 14 décembre 2022 et le 17 janvier 2023 à la salle du Martinet.

Mme Line-Claude Magnenat, MM. Didier Stramke, Fabien Ecuyer et Jérémy Kolly étaient excusés pour la séance du 23 novembre, MM. Fabien Ecuyer et Alexandre Séchaud étaient excusés pour celle du 14 décembre, M. Didier Stramke absent.

MM Fabien Ecuyer, Dominique Villa, Jérémy Kolly, Didier Stramke et Mme Loranne Brechon étaient excusés pour la dernière séance.

Le bâtiment de la place du Pont 1 a été construit au milieu du 19^{ème} siècle, son aspect extérieur contribue à préserver l'harmonie du tissu bâti et le caractère original du site. Une partie du bâtiment (toiture, façades) a été rénovée au cours de la dernière décennie. Le rez inférieur par contre n'a pas été touché, hormis le remplacement d'une porte et de quelques fenêtres ainsi que la réfection du sol des anciens abattoirs.

Aujourd'hui, il y a tout d'abord une réelle urgence d'assainir et réaménager des locaux du rez inférieur (non chauffés et humides), utilisés par le service des bâtiments comme vestiaire et entreposage de matériel ainsi que par la sécurité municipale (stockage de la signalisation routière) afin d'améliorer les conditions de travail des employés.

L'aménagement du rez supérieur permettra quant à lui d'aménager des locaux pour la police administrative et le bureau du contrôle des habitants. Cela améliorera aussi l'accueil des personnes s'y rendant.

La Municipalité propose également d'installer des capteurs photovoltaïques sur le toit et par la suite une borne de recharge pour les futurs véhicules électriques.

Une délégation de la commission a eu l'occasion de visiter tous les locaux et s'est rendu compte de l'urgence de ces travaux.

Par contre elle trouve dommage d'enlaidir cette magnifique toiture, visible depuis la Place du Pont avec l'installation des panneaux.

Nous rappelons que cette toiture a été rénovée entièrement il y a peu, avec une plus-value pour la pose des petites tuiles qui donnent son charme à ce lieu. Par conséquent et à l'unanimité des membres de la commission, nous demandons à la municipalité de renoncer à la pose de panneaux photovoltaïques sur cette toiture.

En conclusion de ce qui précède, la Commission, à l'unanimité de ses membres, vous propose de voter la décision suivante:

Le Conseil communal de Vallorbe

- vu le préavis n° 12/22 de la Municipalité;
- ouï le rapport de la commission désignée pour l'étudier;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

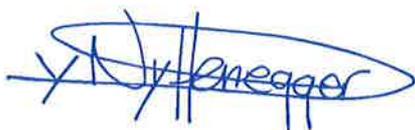
décide

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits au présent préavis pour la rénovation et le réaménagement des locaux du bâtiment de la place du Pont 1, hormis l'achat et la pose des panneaux photovoltaïques;
2. de lui accorder un crédit de Fr. 454'000.-, à déduire le montant réservé aux panneaux photovoltaïques;
3. d'effectuer l'amortissement de ce montant comme nouveau compte à amortir en 20 ans;
4. de financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et / ou via le plafond d'emprunt.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Commission

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yann Nyffenegger', enclosed within a blue oval scribble.

Yann Nyffenegger

Le Rapporteur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'I. Huber'.

Irini Huber